



Vol de telephone et facture de 30000€

Par **babeth03**, le **22/05/2018** à **11:20**

Bonjour,
Les faits: Un collègue s'est fait volé son téléphone perso avec une carte SIM pro. Il s'est rendu compte du vol du téléphone 48 h après le vol. Il a déposé plainte tout de suite et alerté son opérateur qui a bloqué la ligne. Or, pendant les 48 h qui se sont écoulées, les voleurs ont utilisé la ligne en discontinue 172 h sur l'espace de 32 heures. Ce qui a donné une facture de 30 000 €. Alors que la consommation normale a toujours été du forfait soit 19,99 €.
Aujourd'hui, cet opérateur réclame à l'entreprise les 30.000 € car il estime que l'on a déclaré le vol trop tard (quelques heures après les 48 h légales). Que pouvons nous faire pour obtenir gain de cause ?
Merci.

Par **Lag0**, le **22/05/2018** à **13:15**

Bonjour,
Or, pendant les 48h qui se sont écoulées les voleurs ont utilisé la ligne en discontinue 172h sur l'espace de 32heures.
C'est incompréhensible !
Comment peut-on utiliser une ligne 172h pendant 48h ?

Par **babeth03**, le **22/05/2018** à **14:51**

C'est parce qu'ils font des appels multi conférences.
Ce sont des escrocs